

Bulletin 2/1999

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires**

Band (Jahr): **141 (1999)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Gesellschaft Schweizerischer Tierärzte
Société des Vétérinaires Suisses

Bulletin 2 / 1999

Terminplan 1999 / Parution en 1999

Bulletin Nr.	Redaktionsschluss GST Deadline SVS	Versand Envoi
4/99	25.02.99	31.03.99
5/99	29.03.99	30.04.99
6/99	23.04.99	31.05.99
7/99	27.05.99	30.06.99
8/99	28.06.99	30.07.99
9/99	28.07.99	31.08.99
10/99	27.08.99	30.09.99
11/99	27.09.99	29.10.99
12/99	27.10.99	30.11.99

Editorial

Liebe Kolleginnen und Kollegen

Sind wir als Berufsgruppe wirklich wehleidiger als andere? Neigen wir häufiger dazu, Kritik allzu schnell persönlich zu nehmen? Haben wir in Sachen Konfliktbewältigung eine Schwachstelle?

Verschiedene Erfahrungen während meiner nunmehr zwei-jährigen interessanten Amtszeit deuten in diese Richtung. Streiten (für einmal im positiven Sinn verstanden) ist offenbar etwas, das die Politikerinnen und Politiker besser können als wir.

Vielleicht liegt das daran, dass wir immer noch viel zu sehr Einzelgänger sind, täglich gezwungen zu Dutzenden von einsamen Entscheidungen. Vielleicht fühlen wir uns auch zu unsicher; zu verletztlich gegenüber den ständig wachsenden Herausforderungen von Marktwirtschaft und Gesellschaft? Und ganz bestimmt sprechen wir immer noch zu wenig miteinander; kennen wir uns gegenseitig noch zu wenig gut.

Mit unserer neu lancierten GST-Mailing-List leisten wir einen weiteren Schritt zur Verbesserung unserer berufsinternen Kommunikation. Diese Mailing-List ist ein den GST-Mitgliedern vorbehaltenes Diskussionsforum; seit ihrer Eröffnung vor Weihnachten sind bereits weit über 100 Kolleginnen und Kollegen dabei.

Besser als unser deutscher Kollege Gunter Pache kann man die Vorteile eines derartigen Forums (hier ist die schon länger existierende "tiermedizin.de"-Liste gemeint) kaum schildern: "Ich erwachte heute mit einem plötzlichen Gefühl der Dankbarkeit gegenüber diesem Tierärzte-Internet-Forum. Ich kenne den Grossteil von uns kaum persönlich, aber das fast tägliche 'Hineingehen' in dieses Mail-Forum ist für mich zu einem fixen Bestandteil der Praxis geworden. Hineingehen und über den Tellerrand der Tagessuppe schauen; Hochintellektuelles und Triviales, Wertvolles und Mist, eine wunderbare Mischung von allem Menschlichen..."

Natürlich wiederhole ich mich, wenn ich das Internet als buchstäblich auf unsere geographisch und zeitlich so verzettelte Berufsgruppe zugeschnittene Kommunikationsplattform anpreise. Trotzdem: ein Versuch lohnt sich. Christian Straumann (info@gstsvs.ch) hilft Euch gerne weiter. Bis bald auf der GST-Mailing-List

Euer Präsident
Dr. Andrea Meisser
andrea.meisser@gstsvs.ch

Offizielle Mitteilungen / Communications officielles

Anmeldung neuer Mitglieder

Folgende Tierärztinnen und Tierärzte möchten der GST beitreten:

Borel Nicole, med. vet., Lärchenweg 4, 8309 Birchwil
Bruppacher Katharina, med.vet., Untere Halde 17, 5400 Baden
Harnisch Sandra, Dr.med.vet., Burgstrasse 105, 8404 Winterthur
Monhart Schnyder Brigitta, med. vet., zum Grüntal, 8252 Schlatt
Thalmann Urs, med. vet., Schlechtenbol 11, 8226 Schleithelm
Tschudy Sylvia, med.vet., Dorfstrasse 15, 8500 Dingenhart bei Frauenfeld

Einsprachen gemäss Artikel 6 der GST-Statuten sind innerhalb von 30 Tagen der Geschäftsstelle einzureichen. Nach Ablauf dieser Frist werden die KandidatInnen automatisch als Mitglieder aufgenommen.

Der Vorstand der GST

Demandes d'admission

Les vétérinaires ci-après font acte de candidature à la SVS:

Les oppositions doivent être transmises au Secrétariat de la SVS dans les 30 jours, conformément à l'article 6 des statuts. Après expiration de ce délai et sans avis contraire, les candidats/tes sont alors membres.

Le Comité de la SVS

Delegiertenversammlung 1999

Datum: 10. Juni 1999, Bern

Anträge von Sektionen und Mitgliedern sind bis am 30. März 1999 an die Geschäftsstelle GST zu richten.

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de la SVS du jeudi 5 novembre 1998, 13 h 30, restaurant Bürgerhaus, Berne

Participants selon la liste des présences

Délégués des sections régionales: 47
 Délégués des sections spécialisées: 25
 Délégués au total: 72
 Comité: 6
 Invités: 6
 Excusés: 1
 Procès-verbal: L. Zahler, secrétariat

Objet 1: Bienvenue

Dans son allocution de bienvenue le président cite certains passages d'un exposé de Bruce Fogle de Londres (*The changing roles of animals in western society: Influences upon and from the veterinary profession*). Le rôle des animaux dans notre société occidentale s'est modifié, situation qui, selon Fogle, doit être également considéré comme un résultat secondaire de l'apparition des femmes comme „potentiel social“ au niveau de la politique, des médias et de la profession de médecin vétérinaire. La profession de médecin vétérinaire ne s'adapte et ne réagit que lentement au changement du rôle des animaux dans notre société. Il est reconnu que l'effet réducteur

Assemblée des délégués 1999

Date: 10 juin 1999, Berne

Les propositions des sections et des membres sont à adresser au Secrétariat de la SVS d'ici au 30 mars 1999.

de stress des animaux de compagnie peut être bénéfique aux malades et aux convalescents. Cependant, les mécanismes selon lesquels les animaux de compagnie sont en mesure d'influencer la santé n'ont pas encore suffisamment fait l'objet d'études scientifiques. La relation homme/animal qui est en fin de compte le moteur du choix professionnel de tous les vétérinaires touche aux émotions et conceptions fondamentales. La manière dont celles-ci sont comprises relève notamment de la culture, de l'éducation, du caractère, de l'éthique et de la religion. Le „change management“ ou manière de gérer l'évolution et les changements est un processus individuel dont l'approche varie bien évidemment beaucoup d'une personne à l'autre. Chez les uns, la peur de l'inconnu domine alors que pour d'autres, ce sont la curiosité et les défis qui priment.

La reconnaissance de la profession comme partie intégrante de la santé publique représente un combat quotidien. Chacun doit satisfaire aux exigences liées à la position d'avocat des animaux. Le suivi compétent et „intégral“ de la relation homme/animal est une gageure de l'époque que nous vivons actuellement.

Objet 2: Vérification de la capacité de délibération

Il est établi que les conditions relatives à la convocation de l'assemblée et au quorum selon l'article 29, 1^{er} alinéa, des statuts sont réalisées.

Objet 3: Elections des scrutateurs

Les Dres Simonetta Cator-Rossi et Felix Rohner sont nommés scrutateurs.

Objet 4: Approbation de l'ordre du jour

Dr A. Tschopp, SVSC, propose de traiter les objets d'information „Organisation pour la formation de la SVS“ et „Assurance de la qualité“ avant les points „Cotisations annuelles“ et „Budget“.

La proposition est approuvée par 39 voix contre 15.

Objet 5: Procès-verbal de l'AD du 11.6.1998 (ASMV10/1998): Approbation**Objet 6: Crédit supplémentaire**

Dr P. Sterchi informe. Eu égard aux diverses circonstances précaires et imprévisibles, liées au personnel, auxquelles il a fallu faire face depuis ce printemps, le secrétariat s'est trouvé dans l'obligation d'avoir plus fréquemment recours à des collaboratrices intérimaires, donc plus chères. Conformément au nouveau règlement relatif aux compétences en matière de finances et aux indemnités, l'approbation de crédits supplémentaires de plus de Fr. 10'000.- est de la compétence de l'AD. Le comité recommande à l'assemblée d'approuver le crédit supplémentaire de Fr. 30'000.-.

Approbation du crédit supplémentaire.

Objet 7: Organisation pour la formation de la SVS

Dr O. Glardon informe. Des „proximaires“ (séminaires de proximité) et un séminaire pour maîtres de stage ont déjà été organisés cette année. D'autre part, le Bureau central a accompli un travail de consultation important et un premier contact avec des sponsors a eu lieu. La planification concerne chaque fois les trois années à suivre.

Pour 1999, il est prévu d'organiser d'autres proximaires principalement destinés aux praticiens. En comptant 20 vétérinaires par lieu de séminaire, les frais à la charge des participants s'élèveront à env. Fr. 300.- par jour. En vue de l'obtention de titres FVH et en collaboration avec les sections spécialisées, des cours de formation post-grade seront proposés aux assistants. Il est également prévu de réaliser des cours de base et des cours à option. Le programme définitif paraîtra début 1999.

Dr Glardon entrevoit notamment le problème suivant: le BC est à la fois stratège et organisateur. Pour l'instant le comité de la SVS est l'organe supérieur, par la suite ce dernier devrait avoir une autre forme. L'AD du mois de juin 1999 aura vraisemblablement à se prononcer sur ce point. Les dépenses y relatives ne sont pas inscrites dans le budget 1999, les répercussions de la nouvelle organisation ne sont perçues qu'à partir de l'an 2000. Conformément au budget de la SVS, le BC reçoit un montant de Fr. 100'000.-, ce qui correspond à env. Fr. 50.- par membre. Le budget total du BC est deux fois et demi plus important.

Objet 8: Assurance de la qualité

F. Schmid informe. Les conditions-cadres ne sont plus les mêmes qu'il y a une année. La nouvelle offre de certification collective selon ISO 9002 de l'Association Suisse pour

Systèmes de Qualité et de Management SQS s'avère plus avantageuse que la première variante qui envisageait la SVS comme service d'inspection. De plus, cette proposition offre l'avantage que la SVS en tant qu'association peut prendre en charge le rôle de conseiller en place de la fonction de contrôleur. Des séminaires AQ sont prévus dès 1999. Le manuel type servira de base de travail. Les séminaires se composent de quatre unités à intervalles de quatre semaines; intervalles pendant lesquels ce qui a été appris doit être mis en pratique. Les documents sont soumis à un examen préalable pendant le séminaire de manière à ce que l'organisme de certification n'ait plus qu'à procéder à un audit. Les taxes perçues pour les séminaires, instructions, documents, contrôle des documents, audit préalable et certification compris varieront dans les limites du cadre prévu. Dans le but de planifier et de coordonner les séminaires, F. Schmid récoltera sous peu les inscriptions préalables.

Objet 9: Cotisations annuelles 1999

Dr P. Sterchi informe. Bien que la situation financière de la SVS reste tendue, les montants des cotisations annuelles ne devraient pas être revus à la hausse. Dr D. Brunner rappelle la situation rencontrée il y a deux ans, lorsqu'il fut nécessaire de majorer les cotisations de Fr. 120.-. Il suggère de ne plus attendre aussi longtemps et de demander une augmentation à temps. Une augmentation qui pourrait alors ne pas être aussi importante. Dr U. Bigler exprime le vœu que les cotisations des jeunes membres (salariés ou non salariés) soient revus et différenciés sans qu'il soit porté atteinte aux recettes de la SVS. Le président le prie de formuler sa demande sous forme de proposition.

Les montants des cotisations annuelles 1999 demeurent les mêmes que pour 1998:

Membres cotisants	Fr. 470.-
Membres: 1 ^{ère} à 3 ^e année après l'examen fédéral	30% du montant de la cotisation
Membres: 4 ^e et 5 ^e années après l'examen fédéral	60% du montant de la cotisation
Cotisation réduite pour les couples	80% du montant des 2 cotisations
Droit d'admission pour les membres cotisants	Fr. 100.-
Droit d'admission pour les jeunes membres	Fr. 50.-

Objet 10: Budget 1999

Dr P. Sterchi présente le budget et renvoie aux principales modifications par rapport au plan de financement. La rubrique „Autres collaborateurs“ ne comprend plus le salaire du rédacteur des ASMV (nouveau: rubrique „Formation“). Les indemnités des mandataires n'ont été que légèrement adaptées. Les salaires du personnel du secrétariat ont été prévus sans réserve avec l'espoir que l'an prochain soit accompagné d'une plus grande stabilité au niveau du personnel. Le montant de la rubrique „Loyers“ est plus élevé, l'augmentation correspond aux loyers des deux nouveaux bureaux qui se situent au cinquième étage. Les intérêts créditeurs ont été corrigés à la baisse conformément à l'évolution constatée ces deux dernières années, ceci en toute conscience du fait qu'il s'agit de dépenses

Objet 11: Elections partielles

Le comité déplore les démissions du comité du Prof. Dr P. Rüschi et de Madame le Dr M. von Allmen avec effet à la fin de l'année. En remplacement du Prof. Rüschi, les facultés présentent Madame le Prof. Maja Suter. Le président présente Madame Suter à l'assemblée.

Madame le Prof. Dr Maja Suter est élue à l'unanimité représentante des facultés au sein du comité.

En remplacement du Dr M. von Allmen ont été proposées: Dr Anne Ceppi (section des assistants et assistantes), Bâle et Dr Brigitte von Rechenberg (section des femmes), Zurich.

Dr U. Bigler présente le Dr Anne Ceppi. Romande, née en 1965, actuellement assistante au Département de chirurgie de la Clinique des chevaux et animaux de rente de la Faculté de Berne. Au nom de toutes les sections de Suisse romande, Ch. Trolliet soutient la candidature du Dr A. Ceppi. Pour la section des deux Bâle, il est également important et décisif qu'il y ait une représentante des romands et des assistants au sein du comité.

Dr M. Köhli présente le Dr Brigitte von Rechenberg. Née en 1953, domiciliée à Birmensdorf, actuellement vétérinaire spécialiste à la Clinique de chirurgie vétérinaire de l'Université de Zurich. L'ASMPA soutient la candidature du Dr B. von Rechenberg, notamment en raison de sa formation très complète, de son expérience en matière d'exercice indépendant de la profession et de questions de politique professionnelle, de sa connaissance des médias et de ses excellentes relations.

La majorité de l'assemblée soutient la suggestion de R. Saner de procéder à un scrutin public.

L'assemblée des délégués élit le Dr Anne Ceppi nouveau membre du comité.

Objet 12: Proposition du Dr Andreas Luginbühl

Le Dr Andreas Luginbühl dépose la proposition suivante: "Die Delegiertenversammlung GST vom 5.11.1998 beauftragt den Vorstand, in Zusammenarbeit mit den Fakultäten und der Studienreformkommission nach vorgängiger Prüfung an den beiden Fakultäten Bern und Zürich eine/n gemeinsame/n Lehrbeauftragte/n für Tierärztliche Berufskunde einzusetzen." (L'AD de la SVS du 5.11.1998 mandate le comité d'instituer, en collaboration avec les facultés et la commission de réforme des études et après un examen préalable dans les deux facultés de Berne et de Zurich, un chargé de cours commun pour la science de l'exercice de la médecine vétérinaire.)

Son explication:

L'orientation dans la vie professionnelle est devenue de plus en

plus difficile. Les étudiants sont „perdus“ et il est difficile de choisir parmi les matières proposées. Les employeurs, quant à eux, n'ont pas la possibilité de faire valoir leurs exigences auprès d'un service compétent.

Selon le Prof. R. Thun l'Université de Zurich a pris la proposition au sérieux et ce semestre des manifestations d'information ont déjà eu lieu. Prof. Wanner est d'avis que la proposition est superflue; au cours des études à la Faculté de Zurich, les étudiants sont informés à huit reprises des différentes facettes de la profession de médecin vétérinaire. Divers votants soutiennent que des manifestations d'information ne sauraient remplacer un interlocuteur objectif, les informations relevant du marché professionnel demeurent ainsi insuffisantes. La proposition du Dr Andreas Luginbühl stipule clairement un examen préalable. A son sens, il ne s'agit pas uniquement des étudiants mais également des employeurs, des praticiens et de l'industrie ainsi que d'un examen objectif de la situation de la profession et d'analyses du marché du travail.

Le comité est disposé à accepter le postulat.

La proposition est acceptée par 56 voix contre 8.

Objet 13: Divers

Le président prend congé des deux membres du comité démissionnaires, Dr Marina von Allmen et Prof. Dr. Peter Rüschi, ainsi que des mandataires Dr Brigitte Rüdiger, Dr Felizian Kuster et Dr Markus Dürr et leur exprime sa gratitude pour leur grand et généreux engagement au service de notre organisation professionnelle.

Dr M. Becker, en tant que non praticien, ne voit que peu d'avantages à faire partie de la SVS. Il suggère que la SVS se soucie également d'autres domaines comme par exemple l'industrie et les instituts. Le président rappelle que l'industrie et les instituts sont représentés au sein du comité. Dr P.-H. Boss fait remarquer que, par le biais de l'OGV, les praticiens contribuent pour une grande part aux recettes de la SVS.

A l'issue de l'assemblée officielle le Dr A. Meisser et Ch. Straumann font une présentation édifiante du site Internet de la SVS (<http://www.gstsvs.ch>). Le site comprend déjà les principales informations destinées aux vétérinaires. Au moyen d'un mot de passe, les membres ont la possibilité d'avoir accès à un domaine interne qui n'est pas accessible au public. Jusqu'à cette date 500 adresses e-mail ont été enregistrées, ce qui correspond à 25 % des membres de la SVS.

Fin de la séance: 16 h 40

Totentafel/ Décès

Stöckli-Honauer Anton, Dr. med.vet., Rothenburg

geboren/né le 11.04.1922

gestorben/décédé le 16.12.1998

Aus den Sektionen / Chronique des sections

Schweizerische Vereinigung für Kleintiermedizin

Anmeldung neuer Mitglieder

Folgende GST-Mitglieder haben sich um die Mitgliedschaft bei der SVK beworben:

Forster Jean-Luc, Dr. med.vet., Eichelackerstrasse 29, 8106 Adlikon
Geissbühler-Vogel Daniela, Dr. med.vet., Rathausstrasse 6, 3930 Visp

Einsprachen sind innert 30 Tagen schriftlich dem Sekretariat der SVK einzureichen.

Prof. Dr. B. Spiess, Sekretär der SVK

Association Suisse pour la médecine des petits animaux

Demandes d'admission

Les personnes suivantes membres de la SVS font acte de candidature à l' ASMPA:

Les oppositions doivent être transmises dans le délai de 30 jours au Secrétariat de l'ASMPA.

Prof. Dr. B. Spiess, Secrétaire de l'ASMPA

Schweizerische Vereinigung für Wild-, Zoo- und Heimtiermedizin

Anmeldung neuer Mitglieder

Folgendes GST-Mitglied hat sich um die Mitgliedschaft bei der SVWZH beworben:

Stremme Donald W, Dr. med. vet., 1129 Pine West, Philadelphia, PA 19107-6035

Einsprachen sind innert 30 Tagen schriftlich dem Sekretariat der SVWZH einzureichen.

Dr. Jean-Michel Hatt, Sekretär der SVWZH

Association Suisse pour la Médecine de la Faune et des Animaux Exotiques

Demandes d'admission

La personne suivante membre de la SVS fait acte de candidature à l'ASMFAE:

Les oppositions doivent être transmises dans le délai de 30 jours au Secrétariat de l'ASMFAE.

Dr Jean-Michel Hatt, Secrétaire de l'ASMFAE

Fortbildung / Formation continue

4.-5. März 1999, Nürtingen

Deutsche Veterinärmedizinische Gesellschaft: Fachgruppe Tierzucht, Genetik und Haltung Fachtagung zum Thema: Tierschutz und Wildtiere

Anmeldungen: Fachhochschule Nürtingen
z.Hd. Prof. Dr. Th. Richter,
Neckarsteige 6-10, 72622 Nürtingen
Tel. und Fax: 0049/7022 201349
Da Programm ist bei der GST erhältlich

24.-28. März 1999, Santiponce-Sevilla

Centro Veterinaria Itálica Pferdmedizinisches Fortbildungsseminar, Orthopedic distal limb diseases in the horse, Diagnosis and therapy, Conventional and minimal invasive surgery

Information und Anmeldung: Centro Veterinaria Itálica, Hospital Equino de Sevilla, 41970 Santiponce-Sevilla
Tel. 0034/95 599 7587
Fax. 0034/95 599 7307

12.-14. August 1999, Helsinki

16th annual congress of the European Society of Veterinary Dermatology and the European College of Veterinary Dermatology

Infos: Travel Experts Ltd, Congress Services, Box 130, FIN-00161 Helsinki
Tel. 0358/9 6187 3360
Fax. 0358/9 2782 2229
e-mail: congress.services@travelexperts.fi
<http://www.sgic.fi/~alimaria/annualmeeting99/>

27.-29. August 1999, Flamatt

STVV Jahrestagung und Mitglieder-versammlung,

Verhaltensmedizin - Neurologie
Schweizerische Tierärztliche Vereinigung für Verhaltensmedizin STVV, Dr. Ulrich Berger, Thunstrasse 43, 3510 Konolfingen
Tel. 031/791 27 27
Fax. 031/791 39 04

29. September - 1. Oktober 1999 in Garmisch Partenkirchen

Deutsche Veterinärmedizinische Gesellschaft 40. Arbeitstagung des Arbeitsgebietes Lebensmittelhygiene der Sektion Lebensmittel tierischer Herkunft in der Oesterreichischen Gesellschaft für Tierärzte und der Schweizerischen Vereinigung für Fleischhygiene

Schwerpunkte: Arzneimittelrückstände, analytische Methoden
Infos: Sekretariat von Prof. Stolle Tel. 0049/89 2180 2522 und Herr Dr. Brunner Tel. 0049/89 2180 2526
Unterlagen sind bei der GST erhältlich

16.-17. März 2000, Wiesbaden

Deutsche Veterinärmedizinische Gesellschaft 16. Arbeitstagung der Fachgruppe Pferdekrankheiten der DVG